

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 18 mars 2021
Rapporteur :
Monsieur Thomas FEREC**

N° 9

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/03/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/03/2021
(accusé de réception du 24/03/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Interconnexion des sites publics de l'agglomération - Prolongation et développement du projet NetCity

En 2015, QBO a souscrit auprès de Quimper Communauté Télécom (filiale du groupe AXIONE) délégataire du réseau de fibre optique Herminéo, une offre appelée NetCity permettant le raccordement en fibre optique de 110 sites publics. Ces droits arrivent à échéance fin mai 2021, il convient donc de les renouveler pour un montant de 599 500€ et de souscrire 14 nouveaux liens estimés à 350 000€ pour assurer le développement du réseau communautaire.

Cette offre NetCity permet, par l'acquisition de droits d'usage sur la fibre optique, d'interconnecter des sites et ainsi leur faire bénéficier d'un accès aux services très haut débit à des coûts très performants. Aujourd'hui, 110 sites publics sont ainsi interconnectés en fibre optique grâce au réseau Herminéo, soit l'essentiel des sites gérés par QBO et ses communes-membres.

Ce projet répondait à un double objectif :

- le développement des usages numériques « internes » et des systèmes d'information : ce projet a permis à la collectivité d'accéder à des gammes de débits importants en généralisant des abonnements à très haut débit sur un grand nombre de sites et ainsi de développer des usages. L'interconnexion des sites facilite fortement le développement des usages numériques et des systèmes d'informations exploités et alimentés quotidiennement par la DCSI, grâce au partage d'informations et de ressources logicielles. Cet aspect est particulièrement mis à profit par le développement de la mutualisation des systèmes d'information en cours sur le territoire depuis avril 2019 ;
- réaliser des économies de fonctionnement : en fournissant aux opérateurs des infrastructures réseau prêtes à l'emploi, ces derniers n'ont pas à les construire eux-

mêmes ou à les louer à des opérateurs concurrents. Le coût des abonnements obtenus en est sensiblement réduit pour QBO et les communes. L'interconnexion des sites permet également de « mutualiser » les abonnements de sortie vers internet pour un ou des ensembles de sites.

L'investissement réalisé pour l'interconnexion de ces 110 sites correspondait à la souscription de l'offre NetCity pour l'acquisition de droits d'usage de fibres optiques non activées auprès de Quimper Communauté Télécom. Des appels d'offres auprès des opérateurs télécom ont ensuite été lancés afin de délivrer sur ces infrastructures et à des coûts diminués les services Internet et Téléphonie sur les sites raccordés.

Aujourd'hui, les objectifs tels que rappelés ci-dessus sont plus que jamais d'actualité, les besoins de débits sont toujours croissants et la mutualisation nécessitera toujours davantage de sites à interconnecter. Par ailleurs d'autres besoins pourraient rapidement émerger si QBO envisage dans les années futures le développement d'une logique de « ville intelligente » dans des domaines tels que l'eau, l'éclairage public ou d'autres domaines, le réseau Herminéo sera un précieux atout pour assurer la collecte de l'ensemble des objets connectés qui seront mis en place par la collectivité (éclairage public, bâtiments, feu tricolores...)

Or ces droits d'usage (IRU) pour les raccordements de ces sites qui correspondent à l'ossature réseau, de la collectivité et des communes-membres, mise en place par la DCSI, arrivent à échéance à fin mai 2021. Il convient donc de les renouveler.

En application du catalogue de services et de la grille tarifaire de la DSP en annexe de l'avenant 21 qui vient d'être approuvé, et dès son entrée en vigueur, le coût du renouvellement des droits d'usage pour ces 110 sites sera de 599 500€, soit 5 450€ par site pour une période de 3 ans (et prolongeable 12 ans au tarif de 1€).

Par ailleurs, pour assurer le développement du réseau communautaire, il est proposé d'acquérir de nouveaux droits d'usage pour interconnecter 14 nouveaux sites communautaires, pour un montant de 350 000 €, soit 25 000 € par site pour une période de 3 ans (et prolongeable 12 ans au tarif de 1 €).

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, et en particulier son article L.2512-5, 1 ("services exclus") ;

Vu les statuts de QBO ;

Vu l'avenant 21 et ses annexes ;

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - de souscrire l'offre de services NetCity pour le renouvellement des 110 IRU NetCity selon les conditions définies ci-dessus ;

2 - de souscrire l'offre de services NetCity pour le raccordement en fibre optique de 14 sites supplémentaires aux conditions définies ci-dessus.